

VOUS ÊTES RÉFÉRENTE DE SITUATION et souhaitez de l'aide sur une situation complexe ?



Le DAPS-85 vous accompagne dans toutes les situations, sans distinction d'âge ou de pathologie.



Exemples de COORDINATIONS

Sollicitation d'une référente du Service Départemental de l'Autonomie pour un couple qui n'a plus de médecin traitant et dont les professionnels de santé se sont épuisés. Madame est dans le déni de ses troubles psychiatriques et est grande consommatrice de soins sans objectivation. Son conjoint a des problèmes de santé et s'épuise bien qu'il n'accepte pas de majoration des aides à domicile.

Intervention du DAPS-85 :

- Recueil des besoins au domicile avec recherches d'informations supplémentaires sur les examens réalisés et les suivis en cours, ainsi que d'éventuels manques dans la prise en charge
- Recherche réussie d'un nouveau médecin traitant
- Récupération des différents comptes-rendus médicaux et transmission de ceux-ci aux professionnels concernés (CMP, IDEL...)
- Cadrage de la situation afin de limiter les demandes de madame tout en conservant son adhésion
- Malgré les nombreux appels de madame avec des demandes de soins toujours importantes et la défiance du conjoint, la prise en charge s'est apaisée au fil des échanges
- Coordination des rendez-vous médicaux
- Majoration des aides à domicile par le SDA, à la suite de l'évaluation des besoins par la référente parcours du DAPS-85



Relation de confiance créée avec le couple

Augmentation des aides à domicile pour stabiliser la situation

Soutien aux professionnels intervenants

Sollicitation d'une référente autonomie du service d'évaluation et d'accompagnement des personnes âgées pour un monsieur de 83 ans, sans médecin traitant, ni suivi médical, présentant des troubles neurocognitifs et se retrouvant seul au domicile à la suite d'une rupture conjugale.

Intervention du DAPS-85 :

- Evaluation multidimensionnelle commune avec la référente autonomie afin d'évaluer les besoins
- Recherche d'un médecin traitant et accompagnement au premier rendez-vous afin d'échanger sur les besoins en santé et au domicile
- Mise en lien avec tous les professionnels intervenants, augmentation des passages infirmier et adaptation du plan d'aide à domicile
- Demande d'un ergothérapeute pour l'adaptation du logement (prévention du risque de chute) et d'une psychologue pour accompagner monsieur dans cette période de séparation
- Organisation de différentes consultations spécialistes (ORL, dentiste, ophtalmologue, cardiologue...) avec organisation des transports
- Récupération des différents comptes-rendus
- Mise en lien avec la mandataire nommée suite au signalement fait par l'assistante sociale de secteur et la référente autonomie



Reprise du parcours de soins avec une coordination des différents intervenants

Mise en place d'un plan d'aide adapté permettant une stabilisation et une sécurisation du maintien à domicile.